

5.2 - Former et informer les professionnels locaux

Objectifs

Sensibiliser les prestataires à la préservation du milieu naturel peut les aider à transmettre ces connaissances et à orienter la pratique et les comportements de leurs clients. Cet outil favorise aussi les échanges et les rencontres entre les prestataires : loueurs, encadrants, prescripteurs, et peut les amener à développer des projets communs.

Principe

Organiser un temps d'échanges et de formation avec les professionnels encadrants et accueillants leur permet de compléter leurs connaissances sur les milieux naturels et culturels (évolution des écosystèmes, reconnaissance de la faune et la flore, évolutions des usages, des attentes des usagers...) et leurs savoir-faire en matière d'information et de sensibilisation des pratiquants.

Méthode

- Identifier acteurs et contexte

Il est souhaitable de commencer par connaître les professionnels et leurs attentes afin de leur proposer une formation attractive et cohérente avec leur activité. Les intervenants devront être choisis avec soin pour leurs compétences pédagogiques et leur expertise de la thématique abordée. Cette expertise doit être reconnue par les professionnels formés.

Voir fiche [1.1](#)

- S'associer, se concerter et décider

Quelle plus-value pour les prestataires ? Il est important de définir avec eux le thème et l'objectif clair de la session de formation afin de les motiver à consacrer du temps pour participer à cette session.

- Mettre en oeuvre

Les formations pour les professionnels doivent s'appuyer sur une démarche pédagogique adaptée, en construisant des formations actions à partir de leurs connaissances, de cas pratiques et aboutissant à des outils concrets.

Une formation nécessite du temps pour l'organisateur (préparation, logistique, conduite et évaluation). Celle-ci peut prendre des formes très variées, de la demie journée à la session de trois ou quatre jours, en salle et/ou sur le terrain, et aborder des thèmes tout aussi divers : naturalistes (faune, flore), scientifiques, patrimoniaux, montage de produits.

Ces formations demandent aussi un engagement des prestataires, elles doivent donc être adaptées à leur disponibilité : en privilégiant les dates "hors saison", en morcelant ou au contraire en regroupant les temps de formation.

- Faire connaître et évaluer

Ces formations participent à la mise en réseau et, parfois, à la structuration des professionnels. Il est donc intéressant de communiquer sur ces actions, d'en montrer les atouts pour une mise en valeur du territoire et d'accompagner la création ou la modification de prestations. Des contacts réguliers permettent d'évaluer la portée des formations et la cohérence avec les objectifs de gestion de l'espace naturel.

Voir fiches [2.2](#) et [4.3](#)

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB